

RONDE DU HIBOU LE 29 JUIN 2019 Bulletin d'inscription
à la marche 6 ou 12 kms & **CANI MARCHÉ PRIX 2.50 €**

Organisée Association " DANS LES YEUX D HUGO "
POUR QUE LE SPORT ET LES LOISIRS DEVIENNENT ACCESSIBLES A TOUS

Nom - Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

Club : Date de naissance :

adresse mail :

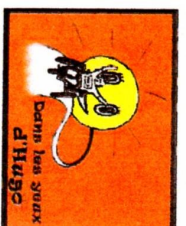
Règlement de la marche départ groupé 19 heures 30

SOLESMES PLATEAU DE LA GARE

Inscription sur place de 18 h à 19h30 **Prix 2.50 €** espèces ou chèque au nom « Dans les Yeux d'HUGO » Renseignements : **MME COVIN MARIE ANDREE : 06.60.75.89.05**

1. Les participants sont tenus de respecter le code de la route,
 2. Seuls les marcheurs portant le DOSSARD de la marche auront accès au ravitaillement et à la collation (prévoir épingles)
 3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la MARCHÉ.
 4. Les participants doivent contracter une assurance Responsabilité Civile
 5. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.
 6. Les mineurs sont sous la responsabilité des parents.
 6. Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la MARCHÉ sans problème
 7. Pour la tombola **Présence obligatoire**
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement, et ne faire l'objet d'aucune contre-indication, cet engagement se fait sous mon entière responsabilité.

Signature Pour les Mineurs Signature des Parents IPNS



RONDE DU HIBOU LE 29 JUIN 2019 Bulletin d'inscription
à la marche 6 ou 12 kms & **CANI MARCHÉ PRIX 2.50 €**

Organisée Association " DANS LES YEUX D HUGO "
POUR QUE LE SPORT ET LES LOISIRS DEVIENNENT ACCESSIBLES A TOUS

Nom - Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

Club : Date de naissance :

adresse mail :

Règlement de la marche départ groupé 19 heures 30

SOLESMES PLATEAU DE LA GARE

Inscription sur place de 18 h à 19h30 **Prix 2.50 €** espèces ou chèque au nom « Dans les Yeux d'HUGO » Renseignements : **MME COVIN MARIE ANDREE : 06.60.75.89.05**

1. Les participants sont tenus de respecter le code de la route,
 2. Seuls les marcheurs portant le DOSSARD de la marche auront accès au ravitaillement et à la collation (prévoir épingles)
 3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la MARCHÉ.
 4. Les participants doivent contracter une assurance Responsabilité Civile
 5. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.
 6. Les mineurs sont sous la responsabilité des parents.
 6. Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la MARCHÉ sans problème
 7. Pour la tombola **Présence obligatoire**
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement, et ne faire l'objet d'aucune contre-indication, cet engagement se fait sous mon entière responsabilité.

Signature Pour les Mineurs Signature des Parents IPNS